



A Aspet, le 13 Novembre 2024

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Lors de l'assemblée générale du 8 novembre 2024 la **version 3 du projet de charte** tenant compte des recommandations et réserves émises par le **préfet de Région dans son avis du 22 octobre sur la V2 a été présentée.**

Cette version 3 de la charte permettra de saisir l'autorité environnementale avant de pouvoir proposer le projet à enquête publique.

La procédure prévoit que cette version 3 évolue à son tour, avec notamment, l'élaboration d'un plan d'action triennal, de projets de statuts et la prise en compte de l'avis de l'autorité environnementale.

C'est dans cette perspective que **nous vous proposons d'apporter vos remarques sur cette troisième version** et son plan de parc. Nous vous invitons notamment à **vérifier à l'échelle de votre commune que les ajustements apportés au plan de parc sont conformes.**

Un lien de téléchargement vous est communiqué et vous permet de prendre connaissance de l'ensemble du dossier.

Vous disposez **jusqu'au 16 décembre 2024** pour nous faire part de vos remarques. Sans retour de votre part passée cette date nous considérons que le document n'appelle pas d'observation de votre part.

Séverine Marco (severine.marco@monpnr.fr, 0631702269) se tient à votre disposition pour tout complément d'information ou pour solutionner les problèmes techniques de visionnage qui pourraient vous empêcher une parfaite lecture.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente,
Carole DELGA